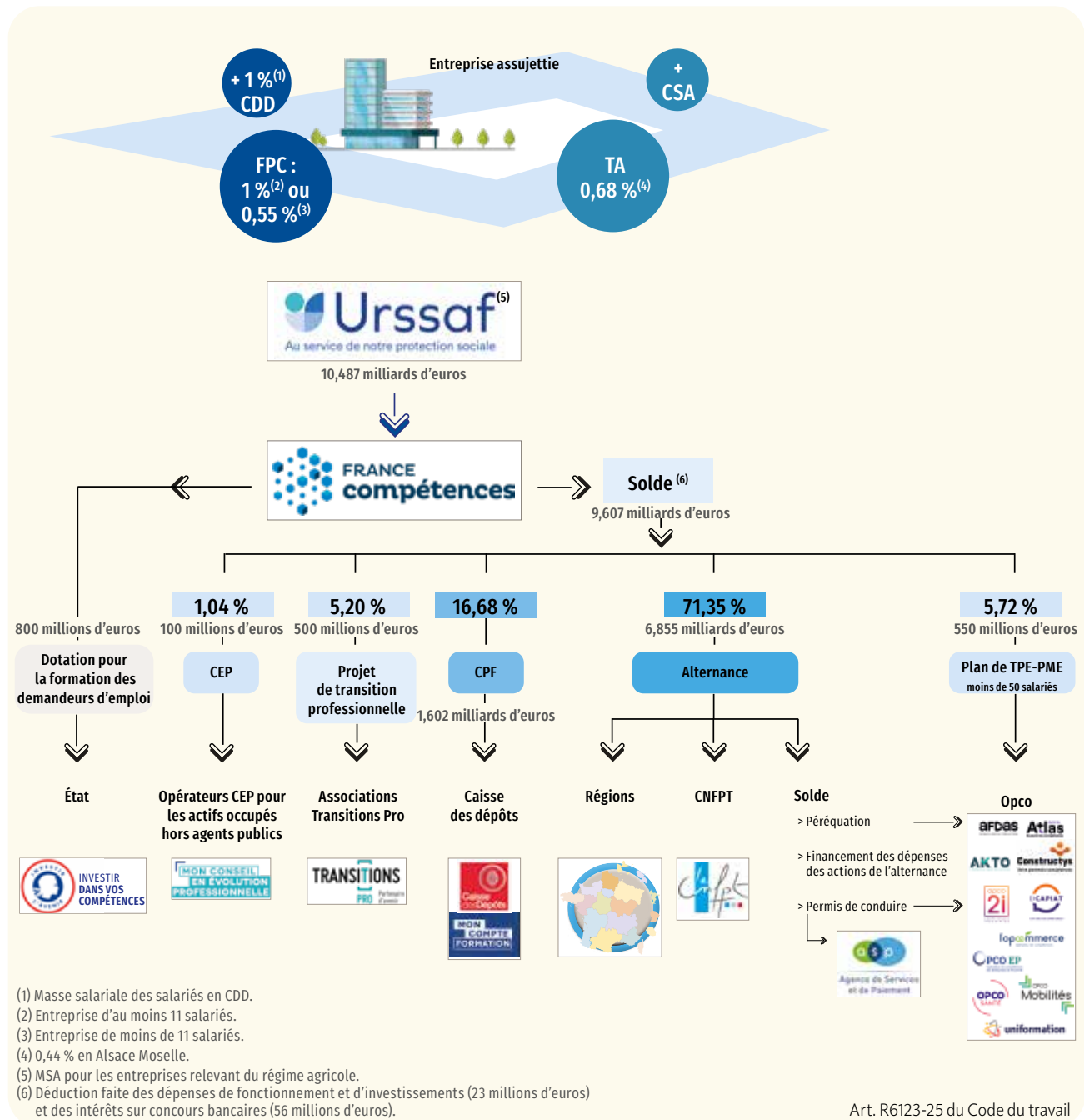


# FICHE 1-4 Répartition des fonds de la formation professionnelle et de l'alternance

## 1-4-1 CADRE DE LA COLLECTE ET DE LA RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS LÉGALES

### AFFECTATION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS LÉGALES DES EMPLOYEURS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE REVERSÉ À FRANCE COMPÉTENCES



(1) Masse salariale des salariés en CDD.  
 (2) Entreprise d'au moins 11 salariés.  
 (3) Entreprise de moins de 11 salariés.  
 (4) 0,44 % en Alsace Moselle.  
 (5) MSA pour les entreprises relevant du régime agricole.  
 (6) Déduction faite des dépenses de fonctionnement et d'investissements (23 milliards d'euros) et des intérêts sur concours bancaires (56 milliards d'euros).